



# ᐅᐅᐅᐅ ᐃᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ Kativik Ilisarniliriniq

POSTE:	CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE (PROGRAMME DE COMPÉTENCES PARENTALES ET DE BIEN-ÊTRE DES FAMILLES)
SERVICE:	ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE
SALAIRE:	DE 49 456\$ À 87 626\$ SELON LES QUALIFICATIONS ET L'EXPÉRIENCE
CONCOURS N°:	PARENTING2402-01
ENDROIT:	KUUJJUAQ
STATUT:	RÉGULIER À TEMPS PLEIN
ENTRÉE EN FONCTION:	MARS 2024

*Kativik Ilisarniliriniq (KI) est une commission scolaire proposant des services éducatifs dans les 14 communautés du Nunavik.*

## FONCTION ET TÂCHES:

Sous la supervision du directeur du service de l'Éducation aux adultes, le conseiller pédagogique est responsable de l'organisation des activités de formation spécifiques dans les diverses communautés du Nunavik et doit assurer la progression des dossiers du programme de compétences parentales et de bien-être des familles qui lui sont assignés.

## EN GÉNÉRAL, CE POSTE COMPREND LES RESPONSABILITÉS SUIVANTES :

- Fournir des ressources communautaires en matière de soutien en éducation dans le développement et l'application du programme de compétences parentales et de bien-être des familles.
- Coordonner les ressources communautaires afin d'organiser des ateliers, des émissions de radio FM, des activités et des réunions.
- Fournir du soutien aux animateurs communautaires, notamment de l'aide à l'égard du contenu du cours, de la gestion de programme, des stratégies de présentation, des outils promotionnels et des techniques.
- Créer et obtenir le matériel nécessaire.
- Est appelé régulièrement à faire de nombreux déplacements dans les diverses communautés inuites du Nunavik.

## QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation et/ou expérience pertinente.

*La Commission scolaire peut à son gré ne pas tenir compte des qualifications précitées si elle juge adéquate la candidature d'une ou d'un bénéficiaire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) et que la personne accepte de suivre un programme de formation déterminé par la Commission.)*

## EXIGENCES:

- Bilinguisme dans deux des trois langues de la Commission (inuktitut, français ou anglais parlé et écrit);
- Compétences de base en informatique, MS Office Suite;
- Connaissance et expérience avec les programmes d'art parental et de bien-être des familles;
- Intérêt soutenu à l'égard du bien-être des communautés et des familles du Nunavik;
- Il est essentiel de posséder de l'expérience dans le nord.

## CLASSIFICATION / SALAIRE / AVANTAGES SOCIAUX :

Conformément à la convention collective du SPPENOM pour les professionnels. Ce poste appartient au corps d'emploi 2104 : de 49 456\$ à 87 626\$ par année, selon l'expérience et les qualifications. Tous les avantages sociaux sont accordés au prorata de la tâche.

<b>En plus du salaire, vous pourriez être éligible à des avantages sociaux tels que :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 20 jours de vacances annuelles</li><li>• 2 semaines de congé pendant la période des fêtes</li><li>• Stationnement gratuit</li><li>• Programme d'aide aux employés et à leur famille</li><li>• Possibilités de progression de carrière</li><li>• Horaire de travail hybride</li></ul>	<b>Et, lorsqu'applicable, à d'autres avantages sociaux tels que :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Horaire d'été</li><li>• Prime nordique</li><li>• Allocation de transport de nourriture</li><li>• Avantages pour frais de déménagement</li><li>• Primes d'attraction et de rétention</li><li>• Jusqu'à trois (3) voyages aller-retour au Nunavik</li></ul>
--	---

**DATE LIMITE POUR POSTULER : le 4 mars 2024 à 16h00**

Pour postuler :

- 1) Visitez notre site web carrière (<https://carriere.kativik.qc.ca/>) et cliquez sur "Postulez", OU
- 2) Envoyez votre CV à [applications@kativik.qc.ca](mailto:applications@kativik.qc.ca) et indiquez PARENTING2402-01 dans l'objet du courriel.

**Nous communiquerons seulement avec les personnes dont nous aurons retenu la candidature.**

**\*L'utilisation du masculin aux présentes découle uniquement d'une volonté de simplification linguistique**